

**Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants
(Opérant sous le nom *Avenir d'enfants*)**

**États financiers
De l'exercice terminé le 31 mars 2016**

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Résultats et évolution de l'actif net	2
État de la situation financière	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 12
Renseignements complémentaires	13



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants** au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 10 juin 2016

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113300

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Résultats et évolution de l'actif net De l'exercice terminé le 31 mars 2016

2

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Contributions pour les activités (note 6)	42 680 203	40 276 093
Revenus de placements	173 271	392 303
Apports afférents aux stocks - Jeux d'enfants (note 8)	-	61 846
Amortissement		
Apports afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	99 345	137 453
	42 952 819	40 867 695
Charges		
Fonction Soutien aux communautés et Partenariats		
Dotations - Communautés (tableau A)	27 133 145	23 604 491
Dotations - Partenariats	5 182 725	6 854 672
Soutien et accompagnement (tableau B)	7 796 908	7 538 994
	40 112 778	37 998 157
Fonction Administration (tableau C)	2 840 041	2 869 538
Total des charges	42 952 819	40 867 695
Excédent des produits sur les charges et actif net	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

3

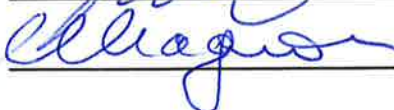
	2016	2015
	\$	\$
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 878 332	13 864 108
Débiteurs (note 3)	117 636	170 123
Stocks - Jeux d'enfants	569 682	569 682
Frais payés d'avance	11 205	23 032
	15 576 855	14 626 945
Immobilisations corporelles (note 4)	219 443	297 445
	15 796 298	14 924 390
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	3 527 210	2 792 424
Apports reportés (note 6)	11 479 963	11 264 839
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	219 443	297 445
Apports reportés afférents aux stocks - Jeux d'enfants (note 8)	569 682	569 682
	15 796 298	14 924 390
Actif net	-	-
	15 796 298	14 924 390

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 mars 2016

4

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement		
Immobilisations corporelles	99 345	137 453
Apports afférents aux immobilisations corporelles	(99 345)	(137 453)
Apports afférents aux stocks - Jeux d'enfants	-	(61 846)
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	(42 680 203)	(40 276 093)
	(42 680 203)	(40 337 939)
Apports reçus au cours de l'exercice	42 916 670	25 000 000
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	799 100	1 523 221
	1 035 567	(13 814 718)
Activités d'investissement		
Encaissement des dépôts à terme	-	25 000 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 343)	(48 034)
	(21 343)	24 951 966
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 014 224	11 137 248
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	13 864 108	2 726 860
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	14 878 332	13 864 108

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants (la « Société ») a été constituée le 15 octobre 2009 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est également sujette à la Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants qui modifie la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. La Société opère sous le nom « Avenir d'enfants ».

La Société a pour mission de contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales du Québec, au développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

En vertu d'un protocole d'entente daté du 1er octobre 2009, le gouvernement du Québec (le ministère de la Famille et des Aînés) et la Fondation Lucie et André Chagnon (la « Fondation ») ont conclu un partenariat d'une durée de 10 ans, soit du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2019, afin de financer et de soutenir la Société à raison d'une somme de 150 000 000 \$ et de 250 000 000 \$, respectivement.

À la suite d'amendements au protocole d'entente, la contribution de la Fondation a été réduite annuellement de 2 500 000 \$ depuis l'exercice terminée le 31 mars 2012, en contrepartie de la réalisation de la campagne sociétale de la Fondation en lien avec la mission d'Avenir d'enfants. Ainsi, en tenant compte des amendements qui s'échelonnent jusqu'au 31 mars 2017, la contribution de la Fondation sera réduite de 15 000 000 \$, portant sa contribution totale à 235 000 000 \$.

Du 1er octobre 2009 au 31 mars 2016, la contribution de la Fondation totalise 108 333 337 \$ alors que la subvention du gouvernement du Québec totalise 78 750 000 \$.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Dotations aux communautés

Les dotations versées aux communautés sont enregistrées selon la période à laquelle elles se rapportent. De plus, toute somme non dépensée par la communauté à la fin de l'entente doit être retournée à la Société.

Dotations aux projets en partenariats

Les dotations aux projets en partenariats sont enregistrées selon la période à laquelle elles se rapportent.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des apports

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui proviennent du gouvernement du Québec et de la Fondation. Un montant à recevoir est constaté s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. De plus, tout revenu généré par les sommes reçues par la Société en relation à ces apports devra être affecté, comme l'est le capital.

Les apports reportés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de revenus selon la même méthode d'amortissement et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

La Société constate les apports reçus sous forme de fournitures, matériaux et services seulement si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les fournitures, matériaux et services sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de la Société et auraient dû autrement être achetés par la Société.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des obligations cotés sur un marché actif et des dérivés qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs et des charges à payer.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

Lorsque l'immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Société, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est constaté à titre de charge dans l'état des résultats et évolution de l'actif net. Aucune reprise de valeur ne peut être constatée.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Présentation des charges

Les charges sont présentées par fonction : la fonction Soutien aux communautés et Partenariats et la fonction Administration.

La fonction Soutien aux communautés et Partenariats comprend les charges encourues pour réaliser directement la mission, soit les dotations aux communautés, les dotations liées aux partenariats, ainsi que le soutien et l'accompagnement. Le Soutien aux communautés vise à accompagner les communautés pour renforcer leur capacité d'agir ensemble et de façon durable. Les Partenariats visent, d'une part, à financer des projets pour influencer de manière durable les communautés et autres milieux de pratique et favoriser l'appropriation de connaissances et, d'autre part, à établir des alliances stratégiques avec les nations autochtones.

Les dotations aux communautés incluent les dotations, les événements tenus pour favoriser l'appropriation et le partage des connaissances aux communautés, ainsi que l'évaluation.

La fonction Soutien aux communautés et Partenariats ne comprend que les charges directes; en conséquence, aucune charge d'administration n'a été imputée à cette fonction.

La fonction Administration comprend les charges de fonctionnement général, ce qui inclut : la direction générale, la gestion des ressources humaines, la gestion des finances, les installations matérielles de l'établissement principal, les technologies de l'information, les communications, ainsi qu'une portion de la gestion du portefeuille de projets, en lien avec la gestion des ententes et la reddition de comptes des communautés.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Régime de retraite

La Société participe au régime de retraite à cotisations déterminées de ses employés. La contribution de l'employeur représente un pourcentage du salaire de base de l'employé pouvant atteindre 5 %, dans la mesure où l'employé effectue une contribution correspondante, dans les limites des montants permis par les législations en vigueur dans ce domaine.

3. Débiteurs

	2016	2015
	\$	\$
Taxes à la consommation	110 136	170 123
Autres	7 500	-
	117 636	170 123

4. Immobilisations corporelles

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	266 927	135 521	131 406	156 161
Matériel informatique	179 970	141 571	38 399	58 830
Logiciels	105 351	99 855	5 496	20 945
Améliorations locatives	181 463	137 321	44 142	61 509
	733 711	514 268	219 443	297 445

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2016	2015
	\$	\$
Dotations à payer	2 623 406	1 869 732
Comptes fournisseurs	78 849	81 964
Salaires et charges sociales	814 257	741 658
Charges à payer	9 275	25 250
Regroupement Synergitic - technologies de l'information (note 10)	1 423	53 820
Fondation - Apport à un projet de communication et valorisation (note 10)	-	20 000
	3 527 210	2 792 424

6. Apports reportés

La Société reçoit des contributions du gouvernement du Québec conformément à la convention de subvention et des contributions de la Fondation conformément à la convention de contribution, toutes deux conclues le 3 décembre 2009 et amendées les 11 octobre 2011, 21 janvier 2014 et 20 avril 2015.

En raison de liquidités excédentaires de la Société, le gouvernement du Québec et la Fondation ont convenu de suspendre leurs versements mensuels respectifs pendant une période de 16 mois, de décembre 2012 à mars 2014. Un second report des versements de décembre 2014 à mars 2015 a également été convenu. Les versements suspendus du gouvernement du Québec et de la Fondation s'élèvent respectivement à 18 750 000 \$ et à 41 666 663 \$ au 31 mars 2016 et seront versés au plus tard le 30 septembre 2019.

Les apports reportés représentent les ressources destinées à couvrir des charges des exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	11 264 839	26 588 966
Apports reçus au cours de l'exercice		
Fondation Lucie et André Chagnon	21 666 670	15 000 000
Gouvernement du Québec	21 250 000	10 000 000
	42 916 670	25 000 000
Moins		
Apports afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	(21 343)	(48 034)
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	(42 680 203)	(40 276 093)
	(42 701 546)	(40 324 127)
Solde à la fin	11 479 963	11 264 839

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus affectés à leurs acquisitions. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	297 445	386 864
Apports reçus dans la période (note 6)	21 343	48 034
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(99 345)	(137 453)
Solde à la fin	219 443	297 445

8. Apports reportés afférents aux stocks - Jeux d'enfants

Les apports reportés afférents à l'inventaire de matériel représentent des apports affectés ayant servi au projet « Jeux d'enfants ». Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	569 682	631 528
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	-	(61 846)
Solde à la fin	569 682	569 682

La Société a reçu de la Fondation un apport en matériel de jeux d'enfants au cours de l'exercice 2011 d'une valeur de 863 392 \$. Cette transaction a été effectuée dans le cours normal des activités et est mesurée à sa valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par les parties.

9. Avantages sociaux du régime de retraite

La charge de retraite pour l'exercice clos le 31 mars 2016 s'élève à 287 997 \$ (241 939 \$ en 2015) et a été constatée sous les postes « Rémunération » à l'état des résultats et évolution de l'actif net.

10. Opérations entre apparentés

Les opérations effectuées avec la Fondation et le gouvernement du Québec sont présentées distinctement aux états financiers.

En octobre 2010, la Société a conclu une entente avec la Fondation et le Fonds Québec en Forme afin de mettre sur pied l'organisme Regroupement Synergitic, un centre de partage de coûts pour la gestion des technologies de l'information. Les charges constatées pour l'exercice clos le 31 mars 2016 s'élèvent à 591 973 \$ (731 665 \$ en 2015). Les charges à payer à la fin de l'exercice sont présentées distinctement aux états financiers.

Toutes les opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et comptabilisées à la valeur d'échange.

11. Engagements

a) Dotations aux communautés et aux projets en partenariats

La Société s'est engagée à verser des dotations d'un montant maximal de 43 485 867 \$ à 139 communautés, 13 instances régionales et 17 projets pour soutenir les actions qui contribuent à l'actualisation de la mission de la Société. Ces ententes sont soumises aux règles en vigueur chez Avenir d'enfants.

b) Contrats de location-exploitation

La Société s'est engagée en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipement de bureau venant à échéance entre avril 2016 et septembre 2019 et totalisant 1 486 281 \$, incluant les périodes de renouvellement. Les paiements maximaux annuels de location pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2017	437 844
2018	438 934
2019	439 695
2020	169 808

12. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent la société à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La Société prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2015.

L'objectif de la Société, lors de la gestion de son capital, est de maximiser le soutien offert aux communautés, en respect avec les paramètres établis aux conventions de subvention et de contribution conclues avec le gouvernement du Québec et la Fondation, respectivement.

Compte tenu de ces conventions de contribution et de subvention, la Société s'engage à placer, dans l'attente de leur utilisation, directement ou dans le cadre d'un mandat ou d'un contrat de services, les sommes reçues selon la politique de placements approuvée par le Conseil d'administration et les membres fondateurs. La Société s'est conformée aux exigences de cette politique.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs y afférents fluctuent en raison des taux d'intérêt du marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à sa trésorerie. La Société n'a aucun passif portant intérêt.

La trésorerie de la Société comprend des montants déposés dans des institutions financières portant intérêt au taux du marché.

La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à sa trésorerie en minimisant les risques d'investissement du capital tout en obtenant un rendement satisfaisant et en maintenant les liquidités minimales nécessaires à son fonctionnement. Les fluctuations des taux d'intérêt du marché applicables à la trésorerie n'ont pas d'incidence significative sur les résultats de fonctionnement de la Société.

Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants

Renseignements complémentaires aux états financiers
De l'exercice terminé le 31 mars 2016

13

	2016	2015
	\$	\$
Tableau A - Fonction Soutien aux communautés et Partenariats - Dotations - Communautés		
Dotations ⁽¹⁾	26 050 307	22 534 169
Événements	424 038	63 842
Évaluation	658 800	1 006 480
	27 133 145	23 604 491

(1) Incluant l'évaluation faite par les communautés, pouvant atteindre jusqu'à 7 % de la dotation accordée.

Tableau B - Fonction Soutien aux communautés et Partenariats - Soutien et accompagnement

Rémunération	6 953 285	6 539 822
Honoraires	97 989	174 281
Déplacements	394 653	432 725
Installations matérielles et autres	299 240	304 989
Amortissement des immobilisations corporelles	51 741	87 177
	7 796 908	7 538 994

Tableau C - Fonction Administration

Rémunération	1 543 494	1 342 464
Technologies de l'information	591 973	731 665
Honoraires	206 817	275 699
Déplacements	57 652	54 642
Installations matérielles et autres	392 501	414 792
Amortissement des immobilisations corporelles	47 604	50 276
	2 840 041	2 869 538